



UFE / CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net

CAP des ingénieurs des TPE

**du 24 novembre 2005
promotions à
divisionnaires**

La CAP est présidée par la Directrice de la DGPA, Madame Hélène JACQUOT jusqu'à 13h45 puis par M le Directeur Adjoint, M MALFILATRE.

Cette CAP statue sur les promotions : principalat long, normal , moyen issu de la réforme du statut des ITPE.

La DGPA ayant remis très tardivement à la CFDT le projet de Charte de Gestion du Corps des ITPE, nous avons donc fait la déclaration suivante :

"Madame la Présidente, un projet de charte de gestion nous a été adressé par vos services le 23 novembre 2005.

La CFDT profite de ce projet, que nous sommes en train d'analyser avec nos militants, pour rappeler les diverses revendications de notre organisation sur la gestion du corps des ITPE et IDTPE et de l'ensemble des catégories A+.

Si la sortie du statut apporte quelques avancées en terme de reclassement et un échelon de plus pour le premier niveau, il faut en passer par un emploi fonctionnel aux accès limités pour de réelles avancées indiciaires. Où en êtes vous des modifications de textes pour les améliorations annoncées sur le régime indemnitaire ?

L'importance des conditions d'inscription au tableau d'avancement à IDTPE constitue donc l'élément essentiel des déroulements de carrière des personnels ingénieurs.

Aussi il nous paraît essentiel de rappeler :

- qu'il ne faut pas perdre de vue que les personnels ingénieurs des TPE ne sont pas seuls et qu'il convient d'élever le dialogue de la gestion des personnel de catégorie A à un dialogue inter-corps.

- notre souci que les évolutions évoquées au niveau de la fonction publique en terme de nouvelles organisations des corps de fonctionnaires au sein de cadres de fonctions ne soient pas ignorées.

- notre demande d'une réflexion élargie pour prendre en compte un contexte de fortes évolutions du ministère en terme de missions et de structuration.

Nous rappelons également notre réserve sur les évolutions du dispositif "Gueparh" vers une assistance renforcée aux services, en terme de réflexions organisationnelles, au détriment de l'assistance aux personnels et de leur rôle sur la gestion des compétences. Dans une période de fortes évolutions sur les missions et métiers cela ne nous semble pas être une bonne orientation.

Pour la présente CAP nous dénonçons le critère de gestion des 10 ans de présence dans le corps d'ingénieurs faisant fi de toute autre expérience professionnelle pour pouvoir être proposé au grade d'ingénieur divisionnaire.

Ce critère pénalise les ingénieurs issus de l'examen professionnel et de la liste d'aptitude ainsi que les ex PNT-A, privant les services de leur capacité de proposition.

La CFDT dénonce un contenu peu précis de la future charte de gestion concernant les critères de jugement des potentiels et aptitudes et l'absence de possibilité d'un examen des situations particulières, ce qui génère d'exclusion .

Enfin, cette charte de gestion ne doit pas faire oublier la nécessaire production d'une note d'orientation, qui seule donnera le sens nécessaire à la gestion des carrières des ingénieurs."

Réponse de l'Administration

Madame la présidente a informé la CAP que, concernant la charte de gestion du corps des ITPE, elle souhaitait en discuter avec d'autre corps de notre ministère.

Cette charte de gestion sera validée à la CAP du 15 décembre 2005.

Pour les 10 ans d'ancienneté, reconnaissant particulièrement le problème posé pour les ex PNT A, elle indique que le débat pourrait être réouvert début 2006.

Le bilan de gestion des corps des ITPE sera remis aux organisation syndicales à la CAP de Janvier 2006.

Dimensionnement des Promotions.

Pour le tableau d'avancement classique

208 dossiers ont été examinés en pré-cap,(224 en 2004).

Dont, 34 dossiers concernant les femmes, 18 ITPE de 50 ans et plus, 65 ITPE entre 34 et 37 ans, 20 ITPE en détachement en collectivités, 43 ITPE avec un comité de filière ou de domaine.

Nous avons remarqué un filtre accru de la part des chef de services ou des IG par rapport à l'année précédente.(-27 dossiers en 2006 par rapport à 2005)

La DGPA a informé la CAP qu'elle donnera des directives claires afin que l'ensemble des proposants (chef de service et IG) travaillent sur les mêmes bases.

Pour le principalat

19 dossiers proposés IRGS

12 Principalat court

50 principalat normal

50 principalat long.

A noter que pour le principalat long, le projet professionnel élaboré avec le chef de service a une importance significative pour la promotion.

Tableau d'avancement IDTPE

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Proposés	208	184	192	226	255	243	243	235	208
Inscrits	75	76	76	76	84	92	92	110	97
dont report N-1	13	1	1	1	0	0	3	1	9
dont vivier N-1	3	6	6	5	2	4	3	4	
Vivier	7	7	6	3	4	3	4	8	5

Rappel des conditions statutaires :

- plus de 2 ans d'ancienneté dans le 5^{ème} échelon d'ITPE,
- plus de 7 ans d'ancienneté dans le grade d'ITPE hors réductions ou plus de 6 ans d'ancienneté après réductions pour service militaire ou national ou reprise d'ancienneté d'un corps de catégorie B.

Critères de la CAP :

- ancienneté minimum de 10 ans pour les
- qualité et progression des appréciations depuis la 1^{ère} notation

Généralistes :

- variété de l'environnement professionnel : mobilités géographiques et fonctionnelles
- dominante technique du parcours
- potentiel dégagé au travers des appréciations portées dans les notations (compétences techniques, management, hauteur de vue, exposition

Spécialistes / Chercheurs :

- appréciation du comité de filière, dorénavant comité de domaine
- rayonnement national ou international , productions avec ou sans comité de lecture
- niveau d'enseignement : thèse, habilitation (HDR), autres ...
- qualité des appréciations portées sur les notations.
- Administrations Centrales, CGPC, réseau technique...

Répartition par MIGT (TA classique)

MIGT	AC*	1	2	3/4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Proposés	70	10	16	15	12	10	11	11	4	22	18	9	208
Inscrits (hors vivier)	63	1	4	4	4	5	4	1		4	6	1	97

Nom	service
LEMOINE Christophe	DDE 06
WITT David.....	DDE 14
RAUZIERES François-Xavier	DDE 17
LATOUR Philippe.....	DDE 21
MATYKOWSKI Xavier	DDE 21
BOURQUIN Jacques	DDE 26
JAN Didier.....	DDE 26
SZABO Eric.....	DDE 26
GALLAND François	DDE 27
ASPAR Philippe	DDE 31
DELRUE Laurent	DDE 31
MURA Valérie	DDE 31
DAIRAINÉ Xavier.....	DDE 33
MALGAT Jean-luc	DDE 33
BUSSONE Karine	DDE 34
DUPAS Christophe	DDE 34
AGAMENNONE Sébastien.....	DDE 35
AGAMENNONE Béatrice.....	DDE 35
MORISSET Marie-Paule.....	DDE 35
LANDRY Patrick	DDE 38
SAMSO Gladys	DDE 38
THOMAS Michel	DDE 39
TORRES Eric.....	DDE 43
BERBAIN Antoine	DDE 44
CRETIN Bénédicte	DDE 44
JAOUEN Marc	DDE 45
LENOIR Pascal.....	DDE 45
MARIA Michel	DDE 50
VERE Laurent	DDE 56
HILT Bénédicte	DDE 57
CALMET Anne	DDE 65
LE HOUELLEUR François.....	DDE 65
POU Joël.....	DDE 66
HUEBER Michel	DDE 67
JUNG Vincent	DDE 67
PEGERE J -Luc	DDE 68
LEVILLY Bruno	DDE 69
ROUX Pierre	DDE 74
GENTIL J-Pierre	DDE 83
DUPAS Sophie	DDE 84
YON Marc	DDE 87
MACE Nathalie	DDE 91
PETIOT Emmanuel	DDE 95
BOURGUIGNON Alix	DDE 971
LOUDIN- HOGRAINDLEUR Hélène.....	DDE 974
PATRIARCA Vincent	DDE 974
GAROCHE Hervé	DGMT
GUIEU Catherine.....	DGMT
THULEAU Sylvain.....	DGMT
LEBEAU Yannick.....	DGPA
REMY Michel	DGPA
SARFATI Didier	DGPA/DAJIL/TI4
BRICOUT Philippe.....	DGPA/DAJIL/TI5
BOSSARD Yves	STAC Polynésie Française
HUAU Christophe	DGR
ALIOTTI Stéphanie	DNP
BOSC Mireille	DR

REYNAUD Dominique	DRDE PACA
VAILLANT Ludovic.....	DRE 59
CARABOEUF Damien	DRE Rhône Alpes
LONGE Arnaud.....	DULE
GLANTENAY Sylvain.....	DREIF
PATTE Lionel.....	DREIF
PAUCHON Christophe	DRIRE PACA
RAOUL Pascal.....	FORM' EQUIP
ROUX- CAILLEBOT Patrice	IER
DUPRAT Fabrice.....	ADP Orly
BOUILLON Laurent.....	APRR
FALCON DE LONGEVIALLE Dominique	BCEOM
GRAVES Arnault	BCEOM
RENNESON Marc	CERTU
BATTAGLIA Philippe	CETE Est
DELEAZ Dominique.....	CETE Lyon
DELGADO José-Louis.....	CETE MED
DELAHAYE Eric.....	CETE Nord Picardie
LAGACHE Rémi	CETE Nord Picardie
PAILLARD Sylvie	CETE Sud Ouest
VOISIN Frédéric	CETE Sud-Ouest
PIQUERET Marianne	CETMEF
MAYET Rémi	Communauté Européenne
DELIGNY Christophe.....	Communauté d'Agglomération de Montpellier
LE CAPITAINE Edith	Conseil Régional Limousin
SGARD Franck	LASH
LEMOINE Frédéric	Port autonome de Marseille
WILLAERT Michel	SNCF
PAVAGEAU Pascal	SNITPE
CHARTRE Nicolas.....	SNRS
BOUAZIZ Agnès	SNS
CUBIER Stéphanie	SNS
SALHI Jacques	SNS
ABDERRAHMAN Hervé	STIF
BOUHLEL Hatem	Ville de Montpellier
BAZIN Jean-François	Ville d'Orléans
AUFFRET Patrick	MAE
BERRUTTO Vincent.....	MAE
BRUSSEAU Xavier.....	MAE
DURAND Michel	MAE

Report TA 2005

Nom	service
LARRIVIERE Francis.....	DDE 33
BAUDOUIN Françoise	DDE 34
BAUDINO Didier	DDE 83
GUILBAUD Vincent.....	DDE 85
BALAGUER Isabelle	DIREN PACA
VESSILLIER Béatrice	DRE Lyon
LEROUX Stéphane.....	SSBA Sud-Est
MONGEOT Hélène.....	CERTU
BERTRAND Dominique.....	CETE Lyon

Vivier 2006

Nom	service
BETBEDE Françoise	DDE 37
DORE Laurent	DDE 50
THIBAUT Guillaume	DDE 53
DUCHAMP Gilles.....	CETE S.O
BADER Bruno	CETMEF

Promotions au grade d' IDTPE au titre du principalat

Principalat Long

Critères de gestion de la DGPA, pour les nouvelles promotions au principalat

Echelon détenu avant nomination	Durée de contrat (avant départ annoncé à la retraite)
6ème	6ans
7ème	6ans
8ème ancienneté inférieure à 8 mois	6ans 1/2
8ème ancienneté > ou égale à 8 mois	6ans
9ème ancienneté inférieure à 8 mois	6ans 1/2
9ème ancienneté > ou égale à 8 mois	6ans
10ème ancienneté inférieure à 8 mois	7ans
10ème ancienneté > ou égale à 8 mois	6ans 1/2
11ème ancienneté inférieure à 7 mois	7ans 1/2
11ème ancienneté sup ou égale à 7 mois et inf à 4 ans	7ans
11ème ancienneté supérieure à 4 ans	6 ans

Les promus sont :

Nom.....Service

PETIT Daniel.....DDE 11
 BRESSAND François.....DDE 30
 GUION Georges.....DDE 60
 BRICOUT Patrick.....DDE 83

Nom.....Service

POTHERAT Pierre.....CETE LYON
 LAMARSAUDE Philippe.....DRIRE LIMOUSIN
 RICARD Georges.....DRE 33

Principalat normal

Critères de gestion de la DGPA, pour les nouvelles promotions au principalat

Echelon détenu avant nomination	Durée de contrat (avant départ annoncé à la retraite)
6ème	3ans
7ème	3ans
8ème ancienneté inférieure à 8 mois	3ans 1/2
8ème ancienneté > ou égale à 8 mois	3 ans
9ème ancienneté inférieure à 8 mois	3ans 1/2
9ème ancienneté > ou égale à 8 mois	3 ans
10ème ancienneté inférieure à 8 mois	3ans 1/2
10ème ancienneté > ou égale à 8 mois	3 ans
11ème ancienneté inférieure à 7mois	4ans
11ème ancienneté sup ou égale à 7 mois et inf à 4 ans	3ans 1/2
11ème ancienneté supérieure ou égale à 4 ans	4 ans

Les promus sont :

Nom.....Service

FORET Jacqueline.....DDE 04
 ARTAUD Serge.....DDE 16
 LE METAYER Jean-Michel.....DDE 29
 DE TAEYE Daniel.....DDE 30
 LAIGNEAU Annette.....DDE 31
 BENOIST Christian.....DDE 33
 MARECHAL Françoise.....DDE 37
 DA ROS Rémy.....DDE 47
 FAVRE Jean-Pierre.....DDE 50
 ROUSSEAU Jean-Pierre.....DDE 56
 LENFANT Jacques.....DDE 59
 DANOT Henri.....DDE 66
 BRUNEL Jean-Pierre.....DDE 70
 CARRENO Joseph.....DDE 72
 GERVAISE Benoît.....DDE 73
 BALLEREAU Christian.....DDE 77
 GRADYS Jean-Pierre.....DDE 77

Nom.....Service

MORIN Gilles.....DDE 78
 DUCLOUX Alain.....DDE 79
 DANES Jacques.....DDE 87
 MANGIN Hubert.....DDE 88
 ALBERT François.....DDE 91
 PHALIPPOU Patrick.....DDE 972
 YANG-TING Jean-Claude.....DDE 972
 VIALLE Jean-Pierre.....DDE 973
 DUCHESNE Gérard.....DDE 974
 SISTIAGA Jean-Claude.....DDE 974
 LEFRANC Patrick.....MINEFI
 PIETROBELLI Bernard.....MINEFI
 APPY Marc.....SMNLR
 BOURLANGES Jean-Jacques.....STAC
 GUILLAUME Monique.....DRE 63
 VIATTE Pierre.....CERTU
 DOLLET Etienne.....CGPC
 MOULET Marie-Chantal.....Ville St Cyr-l'Ecole

Principalat court

Nom **Service**
EYMARD Jean-Louis DDE 24
BOILEAU Michel DDE 31
RAVOUX Marc DDE 34
KHOU You-Man DDE 50
CADART René DDE 62
LAFFARGE Jean-Paul DDE 63

Nom **Service**
BRAT Paul DDE 69
CHAPUT Jean DDE 77
COURTINES Daniel DDE 92
TRUFFIER Marcel CETE Nord Picardie
GALICHET Jacques CNAM
FARGES Raymond MIN JUSTICE

I.R.G.S (ingénieur retraitable au grade supérieur)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Proposés	45	19	19	24	24	23		20	27	19
Inscrits	44	19	20	24	24	23		19	24	19
dont CFA	7	1	4	4	6	4				

Nom **Service**
MOREAU René DDE 10
BIRBES Gilbert DDE 15
GALLOU J-François DDE 28
CARDONA Michel DDE 44
LE CALVE Denis DDE 44
RICHET M-Christine DDE 46
PINEAU Michel DDE 49
CANDELLIER J-Louis DDE 59
BRUN Bernard DDE 63
RAYNAL Robert DDE 81

Nom **Service**
AMY Daniel DDE 95
BAYART Jean-Joël DDE 95
LOUET Jean-Pierre CETE OUEST
MELLET André CETE LYON
OURGAUD J-Pierre CETE DE L'EST
PALLUELLO Françoise CETE DE LYON
COESTER Pierre CETE NORD PICARDIE
AVRILLEAU J-Baptiste ENTE
DANIEL Martine DRAST

Pour la défense de ingénieurs des TPE, n'hésitez pas à contacter
vos élus de la CFDT,
avant la pré-CAP afin que notre action soit plus efficace.

Prochaines CAP :
Les 1 et 2 décembre Pré CAP TA chef d'arrondissement
CAP le 15 décembre

Jean-Michel BOUTIN (DRE Aquitaine - Tél : 05.56.24.82.46)

Philippe ROUGEMONT Conseil Général 71 - Subdivision Autun-Le Creusot)
Tél : 03.85.73.03.27 - portable : 06.89.84.33.18